

*Ze varran quauque chose de brauve (28).*

*Apré to, ze ne riscan ren ;*

*I ne van pau no forrau de z-intrauvres ;*

*Nutre fena ne se plaindra pau,*

*Car y n'atache pau le lèvre (29).*

*Ben à l'incontre, i vou qu'à chaque pas (30)*

*Ze trovian de quai parla, de quai rire.*

« MICHEL. — Laisse faire, peut-être bien — nous verrons quelque chose de joli. — Après tout, nous ne risquons rien ; — ils ne vont pas nous mettre des entraves ; — notre femme ne se plaindra pas, car il n'attache pas les lèvres. — Bien au contraire, il veut qu'à chaque pas — nous trouvions de quoi parler, de quoi rire. »

#### COLETTA

*Y y a de zors, y est bin vrai,*

*Que se fesian quauque bon rire ;*

*Mé d'autre itot (31), çartain ze ne sais quai*

puisque, en provençal, *belieu*, composé de *bene* et *levis*, vite, signifie aussi peut-être ; et *belieu ben*, peut-être bien, comme notre *bintoubin* = *bene* — *tostum* — *bene*.

(28) *Brauve*, mieux écrit *bròve*, brave, prend dans beaucoup de patois la signification de *beau*, *joli*. Une fille *brave*, une fille bien mise.

(29) *Lèvres* n'est pas patois et ne rime pas avec *entrauvres*. Ce doit être une faute de copiste pour *laures*, qui est patois et fait assonnance, sinon rime.

(30) *Pas*, autre faute pour *pôs*.

(31) *Itot*, probablement de *hic tullus*, malgré une dérivation de sens assez bizarre. La forme ne permet pas d'admettre *hic talis*. C'est le *itout* de Molière.